

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NSC Groupe [Euronext Paris, Compartiment C, ISIN : FR0000064529] annonce avoir signé ce jour un contrat avec le groupe autrichien Andritz en vue de la cession de son pôle « NSC Nonwoven ».

A travers les sociétés Asselin-Thibeau, basée à Elbeuf (France) et NSC Wuxi, basée à Wuxi (Chine), NSC Nonwoven propose des lignes complètes pour la production de voile nontissé à partir de fibres, pour des applications aussi variées que les produits d'hygiène personnelle (couches-culottes, lingettes d'essuyage, tampons de démaquillage), les géotextiles (consolidation / drainage des sols), les textiles automobile (insonorisation, rembourrage, sièges, tapis de sol), les produits de filtration, les supports d'enduction (cuir artificiel), l'insonorisation et l'isolation du bâtiment, le médical (champs opératoires, linge hospitalier jetable), etc.

L'opération porte sur 100% des titres des sociétés Asselin-Thibeau et NSC Wuxi. L'immobilier du site de production d'Elbeuf est également inclus dans le périmètre de l'opération.

La réalisation effective de cette opération devrait intervenir au cours du quatrième trimestre 2011.

NSC Groupe est conseillé dans cette opération par la banque d'affaires Aforge Finance (Lawrence Giesen, David Amar, Cédric Mauboussin) et le cabinet d'avocats Saucier Avocats (Luc Saucier, Capucine Boutte).

NSC Groupe est un groupe spécialiste des biens d'équipements industriels présent jusqu'à présent sur trois métiers : les équipements pour les nontissés (Activité NSC Nonwoven), les équipements pour la préparation et la filature des fibres « longues » - laine, acrylique, lin, soie - (Activité NSC Fiber to Yarn) et les équipements d'emballage et d'enroulage de films et nappes (Activité NSC Packaging).